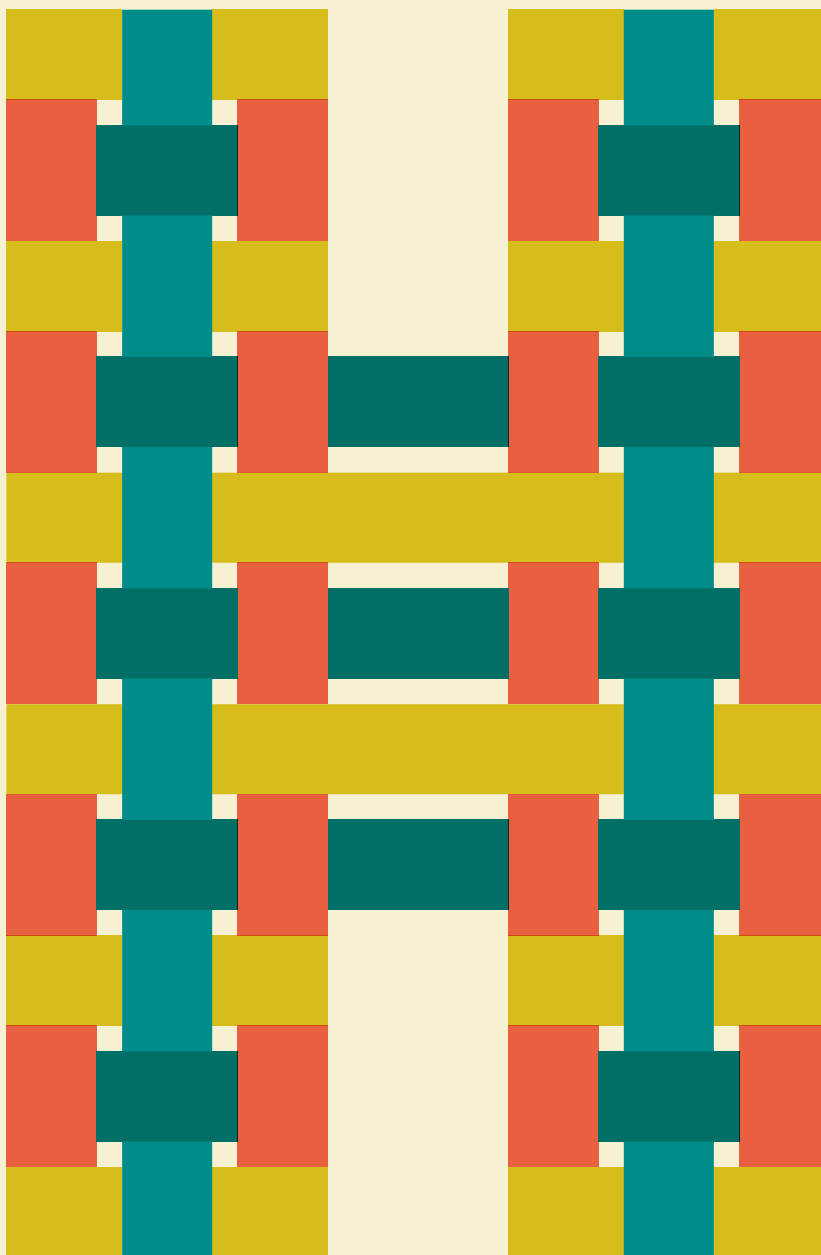


Document d'enregistrement universel 2020

EXTRAIT RSE

Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF)



Les numéros de page ont été conservés par rapport à la version originale

2.4.2 FILLIÈRES D'APPROVISIONNEMENT

La pérennité des activités d'Hermès repose sur la disponibilité des matières premières d'exception. Hermès s'engage à développer durablement les chaînes d'approvisionnement, en allant au-delà du respect des réglementations dans les domaines environnementaux, éthiques et sociaux, et en contribuant à la disponibilité future de ces ressources.

POLITIQUE

La politique du groupe, constante depuis des décennies, est d'appliquer le plus grand degré d'exigence vis-à-vis des filières sur les sujets qualité, mais aussi environnementaux et sociaux. Cela se traduit notamment par le besoin de mieux connaître ses filières d'approvisionnement, de les renforcer pour assurer la qualité et leur éthique, de renforcer leur sensibilité sur les sujets environnementaux et sociaux et de les développer pour préparer la croissance future.

L'attention portée aux matières premières commence par un respect des réglementations qui les concernent. Il s'agit, notamment, des dispositions législatives permettant le respect de la Convention de Washington (Cites), un accord entre États protégeant les espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction dans le monde entier. Cela peut concerner des matières utilisées par la maroquinerie, certaines tanneries, ou encore certaines essences de parfums. Il s'agit aussi du respect des réglementations sanitaires (les cuirs provenant de bovins et d'ovins élevés pour la viande) et celles relatives au bien-être animal.

92 % des peaux utilisées sont soumises aux législations exigeantes françaises ou de l'Union européenne, très exigeantes en la matière.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

2.4.2.1 MAÎTRISE DE L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET COCONSTRUIRE DES PLANS D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Piloté par la direction des affaires industrielles, **Hermès a mis en place en 2020 une approche systématique d'analyse de ses filières**, avec l'appui d'un cabinet expert indépendant, pour faire le point notamment sur la traçabilité, les risques inhérents et spécifiques, les modalités d'assurance et de certification, et ainsi mettre en place des plans d'action par les métiers en charge de la relation. Ainsi, sur l'exercice, **24 filières principales ont été examinées**, et une politique groupe a été formalisée autour de principes généraux et spécifiques, incluant des objectifs de certification de la plupart des filières selon les meilleures normes existantes d'ici 2024. Hermès a pour objectif d'obtenir des certifications et de rejoindre des labels d'ici cette échéance.

Hermès a initié de longue date une démarche de management de ses filières matières premières. Depuis 2019, la direction des affaires industrielles a accéléré la démarche avec les ambitions suivantes :

- ♦ s'engager dans une véritable démarche de connaissance fine et de pilotage des filières matières premières de la maison ;
- ♦ répondre aux engagements de gestion des risques, en particulier au regard des droits humains et libertés fondamentales, de la santé et la sécurité des personnes et de l'environnement, mais aussi capter des opportunités de création de valeur pour la maison, pour les collectivités locales et pour l'environnement ;
- ♦ développer des filières plus vertueuses au sein desquelles les enjeux RSE s'inscrivent comme une priorité, garantir que 100 % des matières premières entrant dans la fabrication des produits sont issues de filières durables et responsables.

2.4.2.1.1 Management des filières : outils

La démarche a été lancée lors d'une journée achats, en septembre 2019, qui a réuni l'ensemble des 100 acheteurs de la maison. A l'issue de cette journée, il est apparu nécessaire de créer un outil pour soutenir la démarche. Une « boîte à outils filière » a donc été construite pour structurer les analyses de filières, apporter une méthodologie, et assurer une approche groupe transverse. Elle permet de :

- ♦ cartographier la filière, en répertoriant chaque maillon de la chaîne ainsi que les parties prenantes ;
- ♦ identifier les risques liés à cette filière, en évaluant obligatoirement les risques au regard des droits humains et libertés fondamentales, de la santé et la sécurité des personnes, et de l'environnement (carbone, eau, déforestation, biodiversité), ainsi que le risque de corruption ;
- ♦ capter des opportunités de création de valeur pour la maison, les collectivités locales et/ou l'environnement ;
- ♦ définir les plans d'action permettant d'améliorer durablement la filière, de la rendre plus éthique et responsable.

Plus de 60 matières premières ont ainsi été recensées, 31 filières prioritaires ont été analysées en 2020, l'analyse est en cours pour 22 autres et l'analyse des dernières filières sera initiée dans le courant du premier semestre 2021 avec l'objectif d'avoir finalisé l'analyse de l'ensemble des filières d'ici à fin 2021.

Ces analyses de filières ont donné lieu à la création d'un « brief filières », document qui explicite la stratégie, les objectifs et les moyens d'y parvenir. Ce brief a été co-construit par les métiers Hermès, la direction du développement durable et la direction des achats directs. Une première version a été publiée en 2020, qui s'étendra à l'ensemble des filières dans les années qui viennent, en capitalisant sur les retours d'expérience opérationnels. Une politique filière plus globale est en cours de formalisation, qui sera publiée en 2021.

Le brief filière est destiné à l'ensemble des fournisseurs impliqués dans l'approvisionnement de matières premières entrant dans la fabrication des produits de la maison. Il permet de partager avec eux les exigences de filières éthiques et durables et de protection des hommes, des animaux et de l'environnement que se fixe Hermès.

Il rappelle trois axes importants de la politique d'achats responsables d'Hermès :

- ♦ **la transparence** : la connaissance de ses filières via son réseau de fabricants et partenaires est au cœur des préoccupations d'Hermès. Elle vise à garantir le plus haut niveau de qualité, la meilleure traçabilité et l'utilisation précautionneuse des matières premières. Hermès souhaite disposer, en collaboration avec les acteurs de chaque filière, d'une vision transparente de chaque maillon des chaînes d'approvisionnement de ses métiers ;
- ♦ **l'exigence** : Hermès sélectionne rigoureusement les matières, dans le respect des réglementations et des meilleures pratiques, selon les fondamentaux suivants :
 - favoriser des filières d'exception, construites localement au plus près de la matière première : éleveurs, fermes, coopératives... Hermès se tient à l'écoute des acteurs impliqués sur le terrain, pour développer des partenariats, améliorer les conditions d'exploitation et faire émerger des projets d'amélioration sur le long terme,
 - le respect des droits humains et des libertés fondamentales : au-delà du respect des conventions de référence, le plan de vigilance de la maison intègre le respect des droits humains, des libertés fondamentales et des conditions d'emploi tant chez ses fournisseurs que chez leurs fournisseurs et sous-traitants,
 - la bientraitance animale : ancrée dans une démarche de collaboration multipartite et d'amélioration continue, la politique d'Hermès s'assure du respect des principes fondamentaux de bientraitance animale (cinq libertés fondamentales de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale - OIE). Hermès privilégie l'observation sur les animaux pour démontrer les résultats et l'amélioration du bien-être animal avec pragmatisme et sur une base scientifique,
 - le respect et la sauvegarde de la biodiversité : les matières issues d'espèces menacées d'extinction ou dont le commerce est illégal sont formellement interdites. Les risques liés aux matières naturelles d'origine animale sont d'ores et déjà contrôlés au

travers d'audits internes et/ou d'audits par des tiers indépendants et font l'objet de plans d'action ciblés,

- la préservation de l'environnement : la maîtrise de l'impact environnemental de l'ensemble de sa chaîne de valeur est au cœur des préoccupations d'Hermès. Respecter les ressources naturelles, favoriser l'agriculture et la sylviculture régénératives, maîtriser les ressources énergétiques, privilégier les technologies les plus propres dans ses processus de production, contrôler les déchets sont autant de piliers de la politique environnementale menée par Hermès.
- au-delà de ces fondamentaux, Hermès porte une démarche volontaire visant à exploiter les meilleurs standards disponibles, et œuvrer pour les faire évoluer, en intégrant toujours plus de

considération du respect des hommes, des animaux et de l'environnement ;

- ♦ **la bienveillance** : par leur visée informative, ces lignes directrices s'inscrivent dans le souci des métiers d'Hermès d'accompagner durablement leurs partenaires et de co-construire des filières responsables. Il s'agit également de valoriser les initiatives vertueuses déjà engagées.

Ce brief filière précise, pour chaque filière, les objectifs court termes (2021) et moyen terme (avec une trajectoire et des objectifs pour 2024) que la maison s'est fixé suite à l'analyse de la filière. Ce travail a été mené avec l'appui d'un consultant spécialisé, et l'analyse des meilleures pratiques et des référentiels de place. Il sera publié en 2021.

Ce brief filière est construit autour d'engagements que la maison est en train de co-développer avec ses partenaires sur les bases suivantes :

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES FILIÈRES ET DES FOURNISSEURS

FILIÈRES ANIMALES

Cachemire	Certification RWS (Responsible Wool Standard)
Plume/Duvet	Certification RDS (Responsible Down Standard) Certification / PFC (Parent Farm Certified)
Cuir	Certification LWG (Leather Working Group) des tanneries
Cuir précieux	Certification IFCA pour les fermes d'élevage des crocodiles Certification LPPS pour les fermes d'élevage des lézards

FILIÈRES VÉGÉTALES

Coton	Certification GOTS
Lin	Certification « Master of Linen »
Fibres cellulosiques	Sources en fibres FSC (liste de fournisseurs proscrits)
Bois	Certification FSC et/ou PEFC

FILIÈRES MINÉRALES

Pierres	Certification RJC et/ou IRMA
Or/Argent	Certification RJC et utilisation de matières issues du recyclage

2.4.2.1.2 Analyses des principales filières

ANALYSE DES FILIÈRES

2019	2020
- Méthodologie - Conception de la boîte à outil filière	- Rédaction de <i>briefs</i> opérationnels filières - Démarches de certifications, labels
Lancement de l'analyse (filières pilotes)	Poursuite de l'analyse de filières
- Veau, taurillon, agneau, autruche - Cachemire - Or, argent, diamant - Bois (noyer, acajou), bois de rose	- Laines : mouton, mérinos, angora, mohair, crin de cheval, yak, alpaga, vigogne, chameau - Plumes : oie, canard - Autres : fourrures, poisson, éléphant

Les conclusions des travaux menés en 2020 sur les matières les plus utilisées par le groupe sont les suivantes.

Mouton, mérinos et mohair (chèvre Angora)

Le principal risque identifié lors de l'analyse de ces laines concerne la bien-être animale, liée aux conditions d'élevage et de tonte et aux pratiques de *mulesing*. L'élevage s'il est intensif porte également un risque de pollution des nappes phréatiques et de désertification des sols.

Pour prévenir ces risques, la décision est de s'orienter vers un modèle de filières responsables, en s'appuyant sur les standards de référence du marché, le *Responsible Wool Standard* (RWS) pour le mouton et le mérinos, et le *Responsible Mohair Standard* (RMS) pour le mohair.

Le plan d'actions qui a été défini dans le brief filière est donc le suivant :

- ♦ à court termes (2021), poursuivre le recensement de tous les acteurs jusqu'au niveau élevage, avec l'information sur la provenance et l'espèce utilisée ;

- ◆ à l'horizon 2024, choisir des sources d'approvisionnement certifiées selon les labels de référence du *Textile Exchange : Responsible Wool Standard (RWS) / Responsible Mohair Standard (RMS)* :
 - privilégier des fournisseurs aux sources intégralement RWS avec 100 % de leurs cheptels certifiés,
 - si les sources actuelles ne sont pas certifiées, définir un plan d'amélioration individuel continue basé sur le label ci-dessus et partager avec Hermès les éventuelles difficultés en vue d'obtenir la certification et le *timing* de mise en place.
- ◆ proscrire d'ores et déjà les fournisseurs qui porteraient des atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, les fournisseurs ne respectant pas les principes de bien-être animal de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) et en particulier les fournisseurs pratiquant le *mulesing* chirurgical (ablation péri-annale) ou chimique (*freeze mulesing*).

Plumes et duvets d'oie et de canard

Le principal risque identifié lors de l'analyse concerne la bientraitance des animaux notamment par la pratique du débéquage et de plumaison. La visibilité limitée sur la chaîne d'approvisionnement et les fermes utilisées est également un risque pour Hermès.

Un risque environnemental modéré a aussi été identifié au regard des pressions exercées sur l'écosystème au travers de la consommation d'eau et d'énergie et la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques générées par l'élevage intensif.

Pour prévenir ces risques, le plan d'action est de s'orienter vers un modèle de filière responsable, en s'appuyant sur le standard de référence du marché, le *Responsible Down Standard (RDS)*.

Le plan d'action qui a été défini est donc le suivant :

- ◆ à court terme (2021), poursuivre le recensement de tous les acteurs jusqu'au niveau élevage, avec l'information sur la provenance et l'espèce utilisée ;
- ◆ à horizon 2024, choisir des sources d'approvisionnement certifiées selon le label *Responsible Down Standard (RDS)* complété du certificat B2B "*Parent Farm Certified*" (PFC). La certification selon le label du NSF *Global Traceable Down Standard (TDS)* peut également être acceptée.

2.4.2.2 S'IMPOSER LES PLUS HAUTS STANDARDS SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DANS L'ÉTHIQUE DE LA RELATION AVEC LE VIVANT

La politique du groupe est d'aller au-delà du respect scrupuleux des lois et réglementations en ce domaine. Un travail systématique est donc mené avec les partenaires tanneurs, mégissiers, fournisseurs de peaux et plus largement avec les instances professionnelles des filières. Le groupe a mis en place une politique très stricte de bientraitance animale au sein de sa sphère directe de responsabilité dans les fermes de reptiles, mais aussi pour ses partenaires extérieurs. Cette politique repose sur les principes suivants :

- ◆ un engagement sur des principes fondamentaux de **bientraitance animale (*Five Freedoms*)**, selon les connaissances les plus actuelles

soutenues par les meilleurs scientifiques et universitaires du monde. Cette approche se concentre sur l'observation des animaux et leur comportement (obligation de résultat), contrairement aux approches plus classiques qui occultent l'animal dans la mesure de la bientraitance, en se limitant à une analyse matérielle des ressources (obligation de moyens) ;

- ◆ **une collaboration multipartite** pour s'assurer que les résultats obtenus sur la bientraitance animale correspondent aux attentes et analyses d'un large éventail de parties prenantes, dont notamment le *World Wildlife Fund (WWF)*, la *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA UK)*, la *South African Ostrich Business Chamber (SAOBC)*, l'*International Crocodilian Farmers Association (ICFA)*, le *Crocodile Specialist Group (IUCN-CSG)*, la *South East Asian Reptile Conservation Alliance (SARCA)* et d'autres organisations professionnelles en France comme *Interveau* et *Interbev* ;
- ◆ **un cadre formel de gouvernance** : la maison a créé depuis 2019 un Comité de la bientraitance animale. Un expert indépendant, spécialiste de la bientraitance, est membre de ce Comité qui se réunit au moins tous les six mois pour mettre à jour la politique et les standards, mesurer les progrès accomplis et s'assurer des moyens mis à disposition ;
- ◆ **la mise en place des standards stricts de bonnes pratiques**, adaptés aux spécificités de chaque filière, qui reflètent les attentes de la communauté et qui couvrent des domaines étendus, tels que les pratiques d'élevage et d'abattage, le transport, la traçabilité, les conditions sociales des employés, la performance environnementale des fermes ainsi que leur sécurité, la promotion de la biodiversité, la conservation des espèces, et l'aide aux populations et aux communautés. Ces standards visent à éliminer les pratiques controversées de bientraitance animale dans les filières, mais aussi de limiter l'utilisation abusive d'antibiotiques (sauf sous ordonnance par un vétérinaire) et d'interdire l'utilisation d'hormones de croissance ;
- ◆ **un dispositif de suivi adapté à chaque filière** permet de faire progresser les pratiques, en réalisant des contrôles et des audits réguliers, internes ou externes, dans ses chaînes d'approvisionnement. Plusieurs audits ont été effectués sur l'année 2020 sur l'ensemble des filières et sont donc représentatifs de tous les approvisionnements en matières animales. En complément du bien-être animal (tel que défini par le FAWC : *Farm Animal Welfare Council*), ces audits couvrent les aspects environnementaux et sociétaux des élevages ;
- ◆ Hermès a également poursuivi son **soutien à l'initiative menée par l'*International Crocodilian Farmers Association (ICFA)*** afin d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de certification international pour la bientraitance des crocodiles et des pratiques d'élevage durable dans les fermes (voir ci-dessus). Le groupe poursuivra son travail avec l'ICFA pour soutenir la recherche scientifique et l'amélioration constante des systèmes d'élevage des crocodiliens.

Tous les métiers du groupe concernés ont une feuille de route bien-être animal.

2.4.2.2.1 Cuir

Le cuir est une matière d'origine animale, rendue imputrescible grâce à un traitement de tannage adapté, soit en mégisserie pour les peaux d'agneau, de mouton, de chèvre, soit en tannerie pour les peaux issues de bovins ou de reptiles. Les peaux utilisées en maroquinerie sont des sous-produits de l'élevage. On parle quelquefois de « 5^e quartier » pour les peaux, ce qui incite alors à considérer **la tannerie comme la plus ancienne industrie de recyclage du monde**. Hermès n'utilise que des cuirs « pleine fleur », c'est-à-dire la partie supérieure de la peau, sans la modifier pour en améliorer l'aspect. Par souci d'homogénéité du produit fini, seules des peaux entières sont utilisées. Le cuir est un miroir de la vie de l'animal. Il garde trace de ses blessures et des soucis de santé, comme les parasites... Seul un animal bien traité et bien soigné présentera une belle peau. Ainsi, l'exigence de grande qualité des peaux influence la filière en favorisant les modes d'élevage les plus respectueux de la bienveillance animale.

Tous les cuirs nécessaires aux besoins des manufactures sont achetés directement dans des tanneries, sans intermédiaire. La très grande majorité des besoins est couverte par les tanneries de la maison, françaises, italiennes, allemandes et espagnoles, toutes soumises à la réglementation européenne, l'une des plus exigeantes du monde dans ce domaine.

Hermès utilise plus de 35 cuirs différents pour la fabrication de ses objets, majoritairement de veaux issus d'élevages français, dont l'emblématique « Box » issu d'une technique de tannage d'origine anglaise, mais aussi de vache naturelle dans la lignée des cuirs d'équitation, et de peaux dites exotiques, qui regroupent les peaux de crocodile, d'alligator, de lézard et d'autruche.

Les cuirs utilisés sont à 96 % des sous-produits de l'alimentation et à 92 % sourcés en Europe, dans le respect de réglementations strictes.



Un Comité dédié à la bienveillance animale

Veau

La maison participe, avec plusieurs marques de luxe françaises, à un groupe de travail auquel sont associés l'interprofession du bétail et de la viande (Interbev) ainsi que tous les acteurs de la filière. L'objectif est de définir et mettre en œuvre une filière de cuir de « veau français responsable », par la mise en place d'une traçabilité complète du cuir et la définition de standards stricts en matière de bienveillance animale et en s'assurant du respect de l'application de ces normes. L'impact environnemental des fermes, lié à l'élevage et à l'alimentation des animaux, est également inclus dans le périmètre de cette étude commune. Convaincue que la traçabilité des peaux est indispensable à l'amélioration des pratiques d'élevage et de la qualité des peaux, la

maison a poursuivi ses actions de marquage laser des peaux brutes de veau reçues par les tanneries d'Annonay et du Puy. Ce marquage laser, développé en partenariat avec le Centre technique du cuir (CTC) permet d'assurer une traçabilité des peaux, de la ferme d'élevage jusqu'au cuir fini. En 2020, 35 % des peaux de veau tannées dans les deux tanneries de veau du pôle ont été marquées. Le déploiement de cet équipement sur les lignes de tri de peaux brutes des fournisseurs demeure un enjeu majeur des prochaines années, tout comme la performance des dispositifs de relecture automatique des peaux dans les tanneries.

En parallèle de ce groupe de travail et des efforts consacrés à la mise en place du marquage des peaux, la maison a initié en 2019 une étude en partenariat avec le WWF France, pour évaluer l'empreinte environnementale de la filière veau en Europe et dégager des pistes de progrès dès 2020.

Peaux exotiques

Les peaux exotiques utilisées par la maison proviennent dans leur quasi-totalité de fermes d'élevage situées aux États-Unis, en Afrique et en Australie. Toutes les fermes partenaires d'Hermès doivent respecter scrupuleusement les règles établies sous l'égide de l'ONU par la Convention de Washington, qui définissent la protection des espèces en danger. Hermès impose à ses partenaires les plus hauts standards sur le traitement éthique des alligators et des crocodiles, suivant les recommandations de vétérinaires experts et des autorités aux États-Unis, comme le *Fish and Wildlife*, organisme fédéral de protection de la nature. En complément du respect strict de la Convention de Washington, une étude a été lancée en 2016 par Hermès avec WWF France pour évaluer le respect de la bienveillance animale et l'empreinte environnementale de l'alligator aux États-Unis. Le plan de progrès établi en conclusion de cette étude s'est poursuivi en 2020.

La totalité des sites d'élevage de crocodiliens avec lesquels la maison entretient des relations commerciales, incluant bien entendu les fermes exploitées en interne, a signé une charte de bonnes pratiques d'élevage. Cette charte, dont la première version date de 2009 (une innovation pour la profession à cette époque), a été actualisée en 2016. Ces bonnes pratiques concernent notamment la réglementation Cites, la bienveillance animale, le management environnemental des fermes, les conditions sociales des employés, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures. Toutes ont fait l'objet d'un ou plusieurs audits réalisés par des équipes internes au cours des trois dernières années.

Depuis 2018, le pôle Tanneries externalise ces audits dans les fermes d'élevage et dans les sites de transformation de la viande et d'inspection des peaux pour sécuriser ses relations par une revue indépendante. Ces audits, réalisés par des auditeurs locaux de Bureau Veritas, formés aux spécificités de l'élevage des crocodiliens, s'inscrivent dans un processus plus large de « Reconnaissance groupe Bureau Veritas » des sites. Le protocole d'audit associé à cette charte de bonnes pratiques d'élevage a également fait l'objet d'une révision par cet organisme grâce à son expertise dans l'évaluation des conditions d'élevage dans d'autres filières animales. **En 2020, 96 % des peaux de crocodiliens achetées par le pôle Tanneries proviennent de fermes ayant fait l'objet d'un audit externe en 2019 et/ou 2020.** Les deux fermes n'ayant pas pu être auditées, en raison des contraintes de déplacement imposées par l'épidémie de la Covid 19, le seront en 2021. Les plans de progrès qui sont établis avec les fermes font l'objet de suivis annuels avec les auditeurs spécialisés locaux et les équipes d'acheteurs du pôle.

En complément de ces travaux menés depuis près de 15 ans, le groupe contribue à l'amélioration des standards de la profession. Depuis 2016, Hermès participe, aux côtés des principaux acteurs du secteur (fermiers, tanneurs, fabricants, marques) à l'association **ICFA (International Crocodilian Farmers Association)**. Cette association a pour ambition de développer et d'améliorer les pratiques d'élevage des crocodiliens, en mettant en commun l'expérience de ses membres et d'une communauté scientifique spécialisée dans les crocodiles, qui a recensé l'ensemble des pratiques et des études scientifiques existantes. L'ICFA a ainsi défini en 2018 un standard répondant aux meilleures normes internationales dans le domaine. Un panel composé de scientifiques, de vétérinaires, de fermiers, de marques et de personnalités du monde de la réglementation ou spécialistes de la conformité ISO a participé à la validation de ce standard. Celui-ci a par ailleurs été revu et amendé par le CSG (*Crocodile Specialist Group*), ONG membre de l'IUCN's *Species Survival Commission* et travaillent sous l'égide de l'ONU.

Les pratiques ainsi définies s'appuient sur des études scientifiques. Leur principe fondateur est de vérifier de manière objective et mesurable la bientraitance animale tout au long de l'élevage. Un dispositif de certification des élevages des membres fondateurs a débuté en 2019, avec l'aide de l'organisme de certification indépendant BSI. Toutes les fermes qui rejoignent l'ICFA adoptent son standard et sont auditées. À ce titre, deux fermes du pôle ont déjà été auditées et certifiées au cours de l'année 2020. Les fermes restantes du pôle seront auditées dès que possible, les audits initialement prévus ayant été reportés à une date ultérieure en raison de l'épidémie de la Covid 19. En complément de la problématique de la bientraitance animale, telle que définie par le FAWC (Farm Animal Welfare Council) et les cinq libertés animales, ces audits couvrent également les aspects environnementaux et sociétaux des élevages.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée en 2020 aux règles de biosécurité dans les fermes, qui protègent les élevages de l'introduction d'agents infectieux. Cela s'est notamment traduit par la mise en place d'exigences strictes lors des transferts d'animaux sur les fermes ou entre les fermes, la rédaction d'instructions de désinfection et la mise en œuvre de programmes de lutte antiparasitaire ou de vaccination des animaux. Des vétérinaires spécialisés dans les espèces concernées ont piloté la définition et la mise en place de mesures appropriées.

En collaboration avec des experts de la bientraitance animale (également membre de l'Organisation mondiale de la santé animale) et de la standardisation, un standard a été créé sur la filière « lézard » (*Varanus Salvator* en Malaisie). Ce standard a pour objectif de s'assurer, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, du respect des réglementations en vigueur et des bonnes pratiques en place. Il couvre les thèmes suivants : la gestion de la bientraitance animale (de la capture à l'abattage en passant par le transport), le respect des permis et autorisations, le management environnemental, les conditions sociales des employés, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures ainsi que la réglementation Cites et la traçabilité unitaire des peaux.

Ces travaux, menés conjointement par les pôles Maroquinerie, Tanneries et le partenaire d'Hermès, vont se poursuivre en 2021 avec le déploiement d'une certification indépendante de cette filière d'approvisionnement.

Autruche

Hermès est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration des conditions d'élevage des autruches, animaux essentiellement élevés pour leur viande et leurs plumes, et entrant dans la production des articles de maroquinerie. Après avoir réalisé en 2017 un audit complet de la filière, qui emploie 15 000 personnes et contribue fortement au bien-être social et économique des communautés rurales, Hermès a monté en 2018 un partenariat avec la *South African Ostrich Business Chamber* (SAOBC) sur la base des conclusions de cet audit, pour soutenir l'élevage responsable des autruches. Hermès et la SAOBC ont ainsi été à l'initiative d'un groupe de travail réunissant une représentation d'éleveurs d'autruches, de transformateurs, de scientifiques, d'organismes de réglementation gouvernementaux, de spécialistes de la conformité ISO, de vétérinaires spécialistes de la protection animale, d'organisations non gouvernementales (RSPCA UK) et de clients de la filière d'élevage des autruches. Hermès a participé au financement de ce projet qui a permis le développement d'un standard, mais aussi la formation des professionnels et le pilotage d'un système de certification. Le processus de certification des sites a débuté 2020, mené par un organisme certificateur indépendant, piloté par la SAOBC. **L'objectif est de parvenir à la certification de toute la filière fin 2022.**

Autres filières

Enfin, le pôle Tanneries développe régulièrement de nouveaux partenariats. **100 % de ses sous-traitants réalisant des opérations sur des cuirs ont été audités ou ont fait l'objet de visites HSE sur les cinq dernières années.**

En 2020, 96 % (en surface) des peaux utilisées fabrication des produits sont issues de sous-produits de la production de viande.

Par ailleurs, il est à mentionner qu'Hermès n'effectue pas de tests sur les animaux pour ses produits.

2.4.2.2.2 Textile

L'activité du pôle Textile repose essentiellement sur deux matières : la soie et le cachemire. Pour ces deux matières précieuses, des partenariats ont été construits de longue date avec des fournisseurs privilégiés.

Soie

La filière d'approvisionnement de fils de soie de haute qualité s'est développée en s'appuyant sur une collaboration de plus de 20 ans avec un partenaire établi depuis les années 1940 au Brésil, dans l'État du Paraná, en raison d'un climat particulièrement propice à la sériciculture. Ce partenaire contrôle l'intégralité du cycle de production, de l'élevage des vers à soie jusqu'à la production des cocons et leur filature, pour en extraire la soie grège, en passant par la culture du mûrier, dont les feuilles nourrissent les vers à soie. La soie a la particularité d'être un produit renouvelable à impact positif sur les écosystèmes, notamment parce que la culture du mûrier contribue à la régénération des sols et est peu consommatrice d'eau : elle est pratiquée sans irrigation, les pluies étant suffisantes pour assurer sa croissance. Le ver à soie *Bombyx Mori* étant particulièrement sensible à toutes formes d'agrototoxiques (il ne se nourrit que de feuilles de mûriers non traitées ni polluées), il constitue un très bon indicateur de la qualité de l'environnement et les champs de mûriers constituent ainsi naturellement des zones très riches en biodiversité. L'écosystème entretenu par la production de la soie permet

de générer des revenus pour de petites exploitations agricoles locales et plus de 2 500 familles. Un budget annuel est consacré à la connaissance, à la maîtrise qualitative, à la pérennité des activités et des filières d'approvisionnement de ces partenaires. Le pôle entretient avec eux un niveau intense d'échanges et de partage, autour de programmes d'amélioration de la qualité des fabrications, mais aussi avec des universités pour développer la polyculture et la permaculture. Dans le cadre de l'analyse de ses impacts sur la biodiversité, la groupe a diligenté cette année une **étude avec l'Université de Cambridge sur cette filière** (cf. chapitre 2 « Responsabilité sociale, sociétale et environnementale », § 2.5.3), confirmant son caractère vertueux a bien des égards : « **Nous considérons que la production de soie d'Hermès au Brésil peut être célébrée pour ses bénéfices positifs à l'environnement** ».

Cache-mire

Le cachemire est issu de la chèvre *Capra Hircus Laniger*, dite chèvre cachemire, qui vit en Haute-Asie dans des régions semi-arides aux hivers rigoureux pouvant atteindre des températures de -35 °C. Particulièrement bien adaptée à ces climats, la chèvre cachemire développe au début de l'hiver un duvet extrêmement fin et dense, sous le manteau de poil permanent, qui lui permet de s'isoler efficacement du froid. Ce duvet va tomber naturellement lors de la mue de printemps, lorsque les températures remontent. Le moment venu, entre avril et mai, les éleveurs récoltent ce duvet avant qu'il ne se disperse aux vents, en peignant manuellement l'animal ou en le tondant. C'est ce duvet extrêmement fin et doux que l'on appelle communément le cachemire. Hermès sélectionne pour ses tissages les plus belles fibres, à la fois fines, longues et très blanches, issues des meilleurs élevages, d'une douceur incomparable. Le filateur historique de la maison a développé des relations de confiance, solides et de long terme, avec les fournisseurs de matières premières, assurant ainsi un approvisionnement d'une qualité unique. L'essentiel des approvisionnements d'Hermès provient de République Populaire de Chine, en Mongolie Intérieure, où les pratiques d'élevage sont strictement contrôlées par les autorités dans un souci de préservation de la ressource.

Toutes les opérations de transformation comme le tissage, l'impression, la finition et la confection sont placées sous le contrôle direct du pôle Holding Textile Hermès. Cette intégration assure une utilisation au plus juste des matières premières, une rationalisation des contenants et des emballages facilitant la circulation des produits et l'optimisation des transports. Un travail de fond sur le développement durable de la filière a été engagé avec l'appui d'ONG présentes sur les zones d'élevage concernées. **Une mission d'audit des pratiques a été notamment menée en 2019 avec l'appui du WWF France.** Les conclusions, positives sur les pratiques locales mises en place, ont débouché sur un plan d'actions et d'améliorations, par exemple sur la traçabilité des pratiques d'élevage, l'optimisation de l'usage de l'eau sur les sites d'éjarrage, dont le suivi a déjà commencé et se poursuivra en 2021. **L'objectif à terme est aussi de suivre et d'accompagner les pratiques agropastorales des éleveurs afin de préserver la ressource et le biotope.**

Plus globalement, la filière textile mène une politique de fidélité forte auprès de ses fournisseurs avec l'ambition de créer une relation de confiance dans la durée. Sont privilégiés les fournisseurs situés en France ou en Europe, transparents sur le cycle de vie de leurs produits et engagés dans de grandes actions RSE. Pour mémoire, le groupe utilise la plateforme EcoVadis, qui permet d'évaluer la performance RSE de tous les fournisseurs pour les achats indirects.

Une analyse des risques est également menée pour les 100 fournisseurs majeurs, celle-ci guide la stratégie d'audits réalisés en interne ou par un organisme extérieur. Les audits internes sont menés par des acteurs qualité/méthode et achats, avec l'ambition d'avoir audité l'ensemble des 100 fournisseurs majeurs d'ici 2023. L'analyse des risques fournisseurs, en cette période de crise sanitaire et économique, a conduit à accompagner ceux qui subissent une baisse d'activité sur certains produits, via des plans de formation développant la polyvalence.

2.4.2.2.3 Matières précieuses

Les matières précieuses utilisées par Hermès Horloger, Hermès Bijouterie et Hermès Cuir, sont principalement l'or, le palladium et les diamants. Hermès a mis en place des pratiques d'approvisionnement très strictes qui en font un des leaders du secteur.

Hermès parcourt la France et le monde afin de cerner les bonnes pratiques de ses filières précieuses et les rendre plus durables. **Le groupe est certifié depuis 2013 par le Responsible Jewellery Council (RJC)**, organisme international de référence de la profession. L'audit de renouvellement de cette certification (*Code of Practices* - « COP ») a eu lieu en 2019 et a été validé en 2020. Initialement limitées au périmètre de l'or, du platine et des diamants, les nouvelles règles de certification intègrent désormais l'argent et certaines pierres de couleur : rubis, émeraude et saphir. **Hermès est devenue la première maison de luxe à être certifiée sur l'ensemble de ce périmètre, et selon les critères renforcés de la nouvelle norme COP.**

La gestion des filières d'approvisionnement prend en compte les recommandations de l'OCDE. Dans ce cadre, la maison s'engage auprès de ses partenaires pour diffuser les principes de responsabilité. Il s'agit non seulement d'agir auprès des interlocuteurs directs, mais aussi de remonter les filières jusqu'à la mine dans le cas des pierres, et jusqu'au recycleur, ou affineur, dans le cas des métaux. Un important travail de transparence et d'audit porte déjà ses fruits, en particulier pour l'or et les diamants.

Les bijoux Hermès sont principalement fabriqués en or et en argent, à partir de grenaille ou d'éléments apprêtés comme des plaques ou des fils. Cet or et cet argent sont issus de la filière européenne du recyclage des métaux provenant du secteur joaillier lui-même ou d'autres industries comme l'électronique. Ainsi, Hermès n'utilise pas d'or en provenance de mines pour ses bijoux.

En complément de cette première cartographie, l'analyse de provenance du métal des composants (chaînes, fermoirs) est en cours, pour des volumes peu significatifs, et avec des risques estimés comme faibles.

En 2020, Hermès Bijouterie-Joallerie a continué son travail d'analyse des filières auprès d'un affineur supplémentaire. En prenant en compte les visites effectuées en 2019, la grande majorité des approvisionnements en or des ateliers ont ainsi été audités. Les affineurs concernés sont certifiés par le RJC au standard « Chain of Custody » ou COC, qui impose des critères encore plus stricts en termes de transparence et de provenance de l'or, notamment en distinguant le recyclage industriel de celui des lingots bancaires, l'extraction dans les mines jusqu'à la vente des bijoux, des montres, ou autres objets en cuir dans les boutiques Hermès. La filière diamants de la maison est en conformité avec le processus de Kimberley et son corollaire, le Système de Garanties du Conseil mondial du diamant. Entré en vigueur en 2003 et adopté par 81 pays dont la France, le processus de Kimberley a permis d'entraver l'arrivée sur le marché légal des « diamants de conflits », dont la vente alimentait des guérillas dans des pays instables. Le système de garanties du Conseil mondial du diamant (CMD) intègre des problématiques plus larges, notamment les conditions de travail.

Tous les diamants utilisés par la maison sont naturels et choisis selon les critères du groupe Hermès. Au moment de l'achat en boutique d'un objet contenant des diamants, un certificat attestant cet engagement est remis au client. Le respect des principes susmentionnés concerne le commerce du diamant depuis l'extraction, à la taille des 57 facettes et au négoce des pierres polies. En outre, il concerne également le sertissage des montres, leur contrôle qualité, leur livraison et leur vente en magasin.

Enfin, le marché des gemmes ou « pierres de couleur » est le plus complexe, avec une grande diversité de matières, de provenances et d'acteurs. Le contrôle de ces filières continue en 2020, après des premières visites de mines l'année dernière. Depuis 2019, la certification RJC, étendue au négoce du rubis, de l'émeraude et du saphir, peut être promue dans le secteur des pierres de couleur. Pour cette catégorie, Hermès Bijouterie a créé sa propre grille d'analyse des risques afin de garantir que la responsabilité sociale et environnementale soit un critère d'achat au même titre que la qualité, quitte, parfois, à renoncer à certaines pierres par manque d'information sur leur provenance.



100 %
d'or et d'argent
recyclé transformé
dans les ateliers

Horlogerie

En plus d'avoir obtenu en 2019 le renouvellement de sa certification RJC *Code of Practices*, Hermès Horloger s'est fixé l'objectif d'obtenir une garantie supplémentaire avec la certification *Chain of Custody* en 2022. Hermès horloger utilise pour ses boîtiers de montre uniquement de l'or recyclé.

Hermès Horloger s'est également fixé l'objectif pour 2022 d'améliorer ses connaissances des filières à risque, en travaillant dans un premier temps sur l'approvisionnement en pierres dures et en nacre.

En ce qui concerne les pierres dures, un *mapping* géographique des différents fournisseurs de pierres ornementales utilisées dans la fabrication des cadrans a été réalisé. Aujourd'hui, tous les fournisseurs de premier rang sont européens, et le pôle poursuit avec eux un travail d'analyse des filières, afin d'assurer une parfaite transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

À la demande d'Hermès Horloger et d'autres maisons horlogères, le fournisseur historique de nacres naturelles va simplifier sa chaîne d'approvisionnement et mettre en place un nouveau canal d'approvisionnement en direct avec les ports de pêche revendeurs. Cette démarche permettra alors de suivre la mise en place de ce nouveau processus, dans des pays sensibles tels que l'Indonésie, les Philippines et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Après avoir obtenu en 2019 le renouvellement de sa certification RJC *Code of Practices*, Hermès Horloger s'est fixé l'objectif pour 2022 d'obtenir la certification *Chain of Custody* et d'utiliser uniquement de l'or recyclé.

Hermès Maison - Bois

La stratégie de gestion responsable de ressource bois a été mise à jour en 2019 sur la base d'une étude réalisée avec l'aide du WWF, qui couvrait notamment les aspects papiers de bureau, imprimés, emballages et matière première utilisée dans les produits (chez Hermès Maison), et matériaux construction (essentiellement pour l'aménagement des magasins). Cette analyse a renforcé l'utilisation par la maison bois/papiers certifiés (les sacs orange sont 100 % FSC), et l'objectif Maison est de pouvoir certifier FSC tous ses produits d'ici 2025.

Le bois utilisé pour les objets sont déjà certifiés (certification FSC pour le noyer, SVLK pour l'Acajou). La maison collecte les informations permettant de gérer au mieux cette ressource naturelle. Pour assurer la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, les pays d'origine, les espèces utilisées, les types de forêt (plantation ou forêt naturelle) et les certifications des fournisseurs sont suivis et classés. L'évaluation des risques considère notamment le niveau de corruption du pays, mais aussi la classification de l'espèce dans les listes rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et celle du Cites. L'engagement auprès des fournisseurs est constant et la maison poursuit par ailleurs la certification FSC pour 100 % des sacs en papier. Pour démontrer son engagement, Hermès a répondu au CDP Forest en 2019 et en 2020 et a obtenu la note B deux années de suite.

Parfums

La direction de la création olfactive utilise chaque fois que cela est possible des matières d'origine naturelle (qualité olfactive, accessibilité à la matière et durabilité de la provenance). Cette année, 68 matières premières de composition ont été sourcées et échantillonnées en origine naturelle pour étude de remplacement de produits de synthèse. Cette démarche est parfaitement en ligne avec l'objectif d'accroître la naturalité des produits pour les créations à venir. À partir de 2021, une évaluation de cette naturalité sera établie en utilisant la norme ISO 16128.